

**Groupement Paroissial de
Feillens – Pont-de-Vaux**

Dimanche 12 avril 2026

2^e dimanche de Pâques ou Divine Miséricorde

50 rue de l'église - 01570 FEILLENS

09 67 86 00 06

paroisse-de-feillens@orange.fr

6 rue de la Cavalerie - 01190 PONT DE VAUX

09 83 26 81 76

paroisse.pontdevaux@outlook.com

Miséricorde !

Lors du jubilé de l'an 2000, saint Jean-Paul II a établi que ce dimanche serait consacré à la Divine miséricorde. C'est vrai, cela a été une belle intuition : c'est l'Esprit Saint qui l'a inspiré. Il y a quelques mois, nous avons conclu le jubilé extraordinaire de la miséricorde et ce dimanche nous invite à reprendre avec force la grâce qui vient de la miséricorde de Dieu. L'Évangile d'aujourd'hui est le récit de l'apparition du Christ ressuscité aux disciples réunis au cénacle (cf. Jn 20, 19-31). Saint Jean écrit que Jésus, après avoir salué ses disciples, leur dit : « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie ». Ayant parlé ainsi, il fit le geste de souffler sur eux et il ajouta : « Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis » (vv. 21-23). C'est le sens de la miséricorde, que l'on présente précisément le jour de la résurrection de Jésus comme pardon des péchés. Jésus ressuscité a transmis à son Église, comme première tâche, sa propre mission d'apporter à tous l'annonce concrète du pardon. Telle est la première tâche : annoncer le pardon. Ce signe visible de sa miséricorde contient en lui la paix du cœur et la joie de la rencontre renouvelée avec le Seigneur.

La miséricorde à la lumière de Pâques se laisse percevoir comme une *véritable forme de connaissance*. Et cela est important : la miséricorde est une véritable forme de connaissance. Nous savons que l'on peut connaître à travers de nombreuses formes. On connaît à travers les sens, on connaît à travers l'intuition, à travers la raison et d'autres formes encore. Et bien, l'on peut connaître également à travers l'expérience de la miséricorde, parce que la miséricorde ouvre *la porte de l'esprit* pour mieux comprendre le mystère de Dieu et de notre existence personnelle. La miséricorde nous fait comprendre que la violence, la rancœur, la vengeance n'ont aucun sens, et la première victime est celui qui vit de ces sentiments, parce qu'il se prive de sa dignité. La miséricorde ouvre également *la porte du cœur* et permet d'exprimer la proximité en particulier à tous ceux qui sont seuls et exclus, parce qu'elle les fait se sentir frères et enfants d'un seul Père. Elle favorise la reconnaissance de ceux qui ont besoin de consolation et fait trouver des paroles adaptées pour reconforter.

Frères et sœurs, la miséricorde réchauffe le cœur et le rend sensible aux besoins de nos frères, à travers le partage et la participation. La miséricorde, en définitive, nous engage tous à être des instruments de justice, de réconciliation et de paix. N'oublions jamais que la miséricorde est la clé de voûte de la vie de foi et la forme concrète par laquelle nous donnons de la visibilité à la résurrection de Jésus.

François, *Regina Caeli* du 23.04.2017

* **Mercredi 15 avril** : à 19h30, Conseil économique à la cure de Feillens

* **Messe pour et avec les malades** le mercredi 22 avril à 15h30 à l'église de Bâgé la Ville

Prière pour se préparer à accueillir un nouvel évêque

Dieu notre Père, ton Fils Jésus a choisi les Apôtres pour sanctifier ton peuple, le conduire et lui annoncer l'Évangile.

Nous t'en prions : accorde à notre Église diocésaine un pasteur selon ton cœur qui saura nous guider et nous accompagner dans notre mission.

Rends-nous ouverts et accueillants à celui que l'Esprit Saint choisira comme évêque de Belley-Ars.

Confiants que tu exauces la prière de tes enfants, nous te le demandons et te rendons grâce par Jésus-Christ, notre Seigneur. Amen

Permanences : Mercredis de **10h00 - 12h00** à la cure de Pont de Vaux et de **16h30 - 19h00** à la cure de Feillens

Judis de 10h00 à 11h00 à la cure de Manziat ;

Vendredis de **9h30 - 11h00** à la cure de Feillens et **10h00 - 12h00** à la cure de Pont de Vaux

Tableau des Messes

Samedi 11 avril : *Saint Stanislas*

8h30 : Messe à l'oratoire de Feillens

18h30 : Messe à l'église de Pont de Vaux

Dimanche 12 avril : *Divine Miséricorde*

9h00 : Messe à Feillens (conscrits)

10h30 : Messe à Pont de Vaux (baptême des enfants en âge de scolarité)

Lundi 13 avril : *St Martin Ier*

9h00 : Messe à Pont de Vaux

Mardi 14 avril

18h30 : Messe à l'oratoire de Feillens

Mercredi 15 avril

9h00 : Messe à Pont de Vaux

Jeudi 16 avril

18h30 : Messe à l'oratoire de Feillens

Vendredi 17 avril

15h30 : APAP à l'EHPAD de Feillens

16h00 : Messe à l'hôpital de Pont de Vaux

Samedi 18 avril

8h30 : Messe à l'oratoire de Feillens

18h30 : Messe à Vésines

Dimanche 19 avril : *3^e dimanche de Pâques*

9h00 : Messe à Bâgé la Ville

10h30 : Messe à Pont de Vaux

Temps d'adoration et prière

Lundi à partir de 14h30 à 15h30 en l'église de Pont de Vaux prière du chapelet suivie de l'adoration :

Jeudi de 17h30 à 18h30 à l'oratoire de Feillens.

Funérailles

* **Yvette PHILIBERT** le mardi 7 avril à Chevroux

* **André DUC** le mercredi 8 avril à Chevroux

* **Marie JOSSERAND** le jeudi 9 avril à Arbigny

* **Anne-Marie CAGNE** le jeudi 9 avril à Replonges

* **Léna MALLET SEVE** le vendredi 10 avril à Chevroux

* **Catherine ROBIN** le lundi 13 avril à 14h30 à Replonges

Baptêmes

* **Fabio MARTIN** le samedi 11 avril à 11h00 à Feillens

* **Louna CAMPOS** et **Chloé VERGOBBI** le dimanche 12 avril à 10h30 à Pont de Vaux

Mariages

* **Emma CERISIER** et **Mathieu CAREDDA** le samedi 18 avril à 15h00 à Bâgé la Ville

Intentions de Messe

Dimanche 12 avril à 9h00 à Feillens : pour Germaine et Francis CHAMBARD ; Edmond CAILLE et familles CAILLE-ROSSELLO ; Joanny GONOD ; Joannès et Thérèse GOYON et leur famille ; Simone BILLOUDET et ses parents ; Aurélie et Joseph DUBY ; André LOISY ; Joseph et Joséphine BRETENAKER et André LAMORT ; Jean, Muriel, Fabienne CONDEMINE et Lucie BRAZ ; intention particulière.

Dimanche 12 avril à 10h30 à Pont de Vaux : pour Jacques LOISY (quarantaine) ; Jean ROBIN ; Paul et Anne Marie JANIAUD et leur famille ; le décès de Jacques PAGNEUX ; les 10 ans du décès de Jaqueline BREDILLET ; Thérèse BARBIER ; Madeleine THOUVENIN

Commentant la parabole du Pharisien et du Publicain (Lc 18,9-14), le pape Léon XIV écrit :

« Tout d'abord, le publicain a le courage et l'humilité de se présenter devant Dieu. Il ne se renferme pas dans son monde, il ne se résigne pas au mal qu'il a fait. Il quitte les lieux où il est craint, en sécurité, protégé par le pouvoir qu'il exerce sur les autres. Il vient au Temple seul, sans escorte, même au prix de regards sévères et de jugements tranchants, et se présente devant le Seigneur, en retrait, la tête baissée, prononçant quelques mots : « O Dieu, aie pitié de moi, pécheur » (v. 13).

Jésus nous livre ainsi un message puissant : ce n'est pas en affichant ses mérites que l'on se sauve, ni en cachant ses erreurs, mais en se présentant honnêtement, tels que nous sommes, devant Dieu, devant nous-mêmes et devant les autres, en demandant pardon et en s'en remettant à la grâce du Seigneur.

Commentant cet épisode, saint Augustin compare le pharisien à un malade qui, par honte et orgueil, cache ses plaies au médecin, et le publicain à un autre qui, avec humilité et sagesse, expose ses blessures au médecin, aussi laides soient-elles, et demande de l'aide. Et il conclut : « Nous ne sommes pas surpris [...] que ce publicain, qui n'a pas eu honte de montrer sa partie malade, soit reparti [...] guéri » (*Sermo* 351,1).

Chers frères et sœurs, faisons de même. N'ayons pas peur de reconnaître nos erreurs, de les mettre à nu en assumant la responsabilité et en les confiant à la miséricorde de Dieu. Ainsi pourra grandir, en nous et autour de nous, son Royaume, qui n'appartient pas aux orgueilleux, mais aux humbles, et qui se cultive, dans la prière et dans la vie, à travers l'honnêteté, le pardon et la gratitude. » (*Angélus* du 26.10.2025)